



DEPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
NANCY

CANTON
GRAND COURONNÉ

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 8 avril 2024**

L'An deux mil vingt-quatre, le 8 avril, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ,

Étaient présents :

Mmes et MM. OGIEZ JEANDEL HOUDRY CASTELA BADER ANDRE N. JACOB MASSON DEHAYE DANNEBEY WERHLEN SCHIEL DENIS DEMARNE DEVITERNE D. ZIETERSKI ENEL PERROLLAZ BEN ISMAIL

Absents excusés :

C. FRANCHE a donné pouvoir à N. HOUDRY
L. BABIN a donné pouvoir à A. ANDRE
C. SIMEANT a donné pouvoir à a. CASTELA
R. CORBERAND a donné pouvoir à ML. MASSON
C. JACOB a donné pouvoir à L. SCHIEL
L. ZIETERSKI a donné pouvoir à D. ZIETERSKI

Absente :

C. MATHIS
S. DUSSIAUX

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Laëtitia SCHIEL, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET

Reprise anticipée des résultats 2023 au Budget Primitif 2024

Nomenclature ACTES : 7.1 FINANCES LOCALES-Décisions budgétaires

Nombre de Conseillers :

en exercice : 27

présents : 19

votants : 25

pour : 19

contre : 6 (DZ, LZ, ZBI, FP, DD, JE)

abstention : 0

Rapporteur : N. HOUDRY

Délibération

Il est proposé d'effectuer la reprise anticipée des résultats 2023 comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté **178 709.74 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

002 : résultat de fonctionnement reporté **349 943.82 €**

Considérant l'avis favorable des Commissions en date du 26 mars 2024 ;

Le Conseil Municipal confirme son accord sur la proposition susvisée.

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 15/04/2024 et que la convocation a été faite le 02/04/2024.

POUR COPIE CONFORME

PULNOY, le 15 avril 2024

Le Maire,

Marc OGIEZ

Le Maire

